

Coup d'oeil sur la population de la région

Gilles Boileau

Volume 5, Number 1, June 1999

De Tadoussac à Nekoubau

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11355ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boileau, G. (1999). Coup d'oeil sur la population de la région. *Histoire Québec*, 5(1), 4-6.

Coup d'œil sur la population de la région

PAR GILLES BOILEAU

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Année	Population	Poids démographique au Québec
1971	266 215 h.	4,4 %
1976	269 380 h.	4,3 %
1981	285 675 h.	4,4 %
1986	292 480 h.	4,3 %
1991	293 247 h.	4,1 %
1996	296 777 h.	4,0 %
1997	296 537 h.	4,0 %

En dépit d'une légère augmentation de ses effectifs entre 1971 et 1997 (11,4%) la place que détient la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la démographie québécoise a tendance à diminuer régulièrement, surtout depuis 1981. Alors qu'on trouvait dans la région 44 Québécois pour 1 000 en 1971, il n'y en a plus que 40 en 1997, selon les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec.

Ce mouvement n'est pas particulier à la région. Loin de là. Toutes les régions dites «périphériques» du Québec sont marquées de ce mouvement de recul par rapport aux régions centrales. De 1971 à 1997, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, des Cantons de l'Est, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord ont vu leur poids démographique diminuer. Il ne faudrait cependant pas croire que le mal des autres rend le sien plus acceptable.

À l'intérieur de la région, l'évolution de la population s'est manifestée de façon bien différente selon les municipalités régionales de comté (MRC) comme en fait foi le tableau ci-contre.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LES MRC DE LA RÉGION

Municipalités	1971	1997	Évolution	%
Domaine-du-Roy	30 095 h.	35 138 h.	6 042 h.	20 %
Maria-Chapdelaine	26 205 h.	28 918 h.	2 713 h.	10 %
Lac-St-Jean-Est	50 045 h.	52 623 h.	2 578 h.	5 %
Fjord-du-Saguenay	159 870 h.	179 858 h.	19 988 h.	12,5 %

Ainsi donc, chaque MRC a pu garder une partie de son accroissement naturel. Mais cette «heureuse» réalité en cache une autre, plus inquiétante. En effet, sur la soixantaine de municipalités locales que comptent les quatre municipalités régionales de comté, 21 – soit au moins le tiers – ont moins de 1 000 habitants... d'où une vitalité parfois douteuse et un avenir incertain. Voici donc la liste de ces 21 municipalités et leur population correspondante:

Sainte-Monique	954 h.	Saint-Charles-de-Bourget	715 h.
Bégin	920 h.	Saint-Félix-d'Otis	715 h.
Petit-Saguenay	918 h.	Ferland-et-Boilleau	652 h.
Sainte-Hedwige	863 h.	Saint-Eugène-d'Argenteau	651 h.
Saint-Thomas-Didyme	855 h.	Péribonka	588 h.
Saint-Ludger-de-Milot	752 h.	Saint-André	580 h.
Saint-Henri-de-Taillon	743 h.	Rivière-Éternité	572 h.
Saint-François-de-Sales	717 h.	Lamarche	564 h.
		Saint-Augustin	486 h.
		Sainte-Rose-du-Nord	403 h.
		Saint-Stanislas	319 h.
		Notre-Dame-de-Lorette	234 h.
		Chute-des-Passes	192 h.

Ainsi, en 1997, 35% des villages et paroisses de la région (21 municipalités sur 59), regroupent seulement 12 805 habitants sur une population régionale totale de 296 537 habitants, soit 4,3 % de cette population. Il est bon de le savoir.



Sainte-Rose-du-Nord (Photo Gilles Boileau)

C'est le Père Jean de Quen qui, en 1647, a découvert la grande nappe d'eau douce du lac Piékouagami (Saint-Jean/lac Plat), lors de sa visite à la «Nation du Porc-Épic». En 1672, un autre missionnaire, le Père Albanel, s'est rendu de l'embouchure de la rivière Saguenay jusqu'à la baie d'Hudson. Les Montagnais occupaient alors un immense territoire allant de la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à la baie d'Hudson, et des alentours de Québec jusqu'au Labrador. Dans ses relations de voyages, le Père Albanel parlait du lac Saint-Jean comme d'un point de ralliement et d'un «endroit où toutes les nations qui sont entre les deux mers de l'Est et du Nord se rendaient pour faire leur commerce.»

C'est ce commerce fort rémunérateur des pelleteries qui attira les Blancs dans la région. Ils ne tardèrent pas à ériger plusieurs établissements de troc où l'on échangeait des marchandises venues d'Europe contre les fourrures apportées par les Indiens. Les plus célèbres de ces comptoirs furent ceux de Tadoussac, Chicoutimi, Métabetchouan, Pointe-Bleue, Nekoubau et Mistassini.

Ainsi engagée dans le commerce des fourrures, la contrée resta longtemps insensible à toute autre préoccupation. Ce n'est qu'au début du XIXe siècle qu'on attira l'attention de l'Assemblée législative sur la valeur de ce pays pour la colonisation. Une commission fut créée qui avait pour mandat d'établir les perspectives de développement de la région. Commissaires et explorateurs, dont Joseph Bouchette et Joseph Hamel, déposèrent leur rapport devant la Chambre, le 14 janvier 1829. Le document soulignait la qualité des terres agricoles dans le secteur de Chicoutimi et du lac Saint-Jean ainsi que l'existence d'un climat favorable pour le travail des champs.

En dépit des résultats encourageants de l'enquête, il fallut attendre l'initiative privée pour ouvrir une brèche dans le monopole des compagnies de traite sur la région. Ce n'est que dix ans plus tard que l'espoir allait devenir réalité.

Plus encore que le caractère inhospitalier des rives du Saguenay, son climat rigoureux ou son isolement, c'est l'oppo-

sition répétée des grandes compagnies engagées dans le commerce des fourrures – la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest – qui bloqua systématiquement toute tentative d'établissement agricole et tout peuplement stable jusqu'en 1838.

Avec la création de la Société des Vingt-et-Un débuta la véritable colonisation au Saguenay. En effet, en 1837, vingt et un censitaires de la Malbaie, sous l'égide d'Alexis Tremblay, dit Picoté, fondèrent une association pour pratiquer la coupe du bois sur le «Domaine du Roy», autrement dit pour «faire de la pinière». Nantis d'un capital de 400 dollars par tête, ils choisirent de s'installer à la baie des Ha! Ha!, en raison de l'abondance de pin blanc dans les forêts voisines. L'association dut cependant transiger avec la Compagnie de la Baie d'Hudson afin d'obtenir l'autorisation de couper 60 000 billots. Les arbres abattus étaient acheminés vers les scieries de William Price, déjà installées dans la région.

Le peuplement permanent de la région a donc débuté avec l'arrivée d'une première goélette venant du pays de Charlevoix et ayant à son bord près de 50 personnes. Installés à Grande-Baie, à l'Anse-Saint-Jean et à l'Anse au Cheval, ces colons éprouvèrent de nombreuses difficultés au point que les actionnaires de la Société des Vingt-et-Un durent céder leurs intérêts à William Price dont ils devinrent des salariés.

En 1843, on comptait déjà un millier de personnes installées au fond de la baie et aux alentours. Tous ceux qui pouvaient travailler trouvaient de l'embauche chez Price, mais leur condition n'en était pas moins misérable, au point qu'ils devaient accepter d'être payés non pas en argent mais en bons, appelés «pitons», échangeables pour des marchandises au magasin général de Price seulement. L'endettement était général et la dépendance totale vis-à-vis de la famille Price. Tout ce que les colons pouvaient tenter, en dehors des travaux forestiers, c'était une culture rudimentaire sur des lots dévastés par le feu.

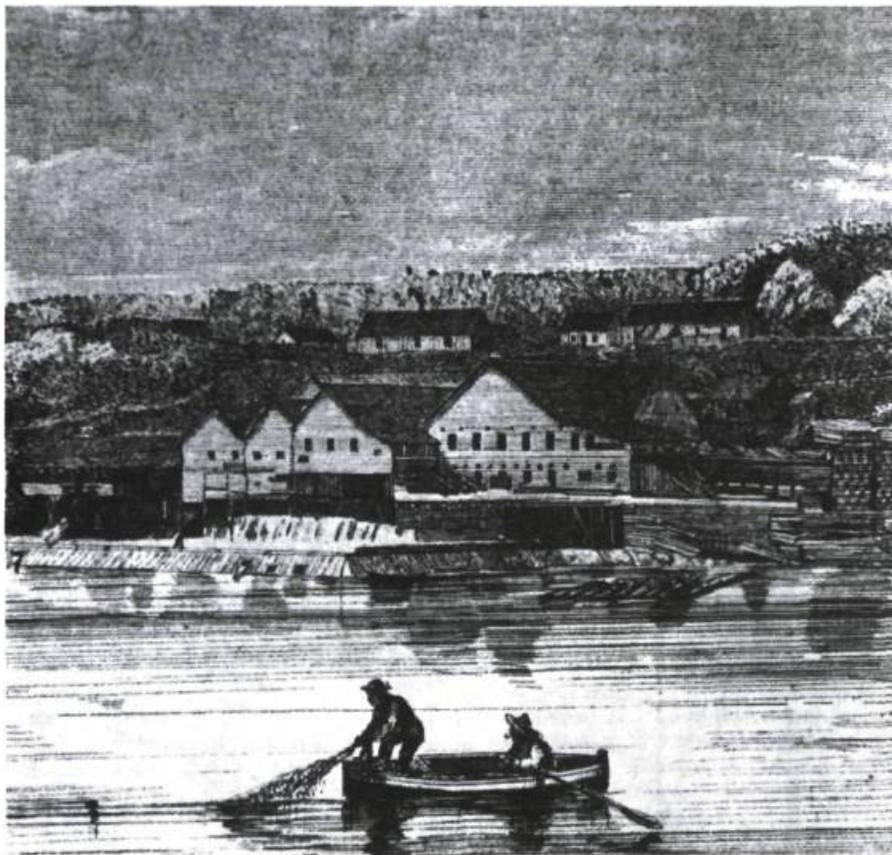
Malgré tout, la colonisation a con-

tinué sa progression entre la baie des Ha! Ha! et Chicoutimi ainsi que dans les terres de l'arrière-pays, jusqu'au Grand-Brûlé, aujourd'hui la Terrière, dont le peuplement débuta en 1846 sous l'initiative du Père Jean-Baptiste Honorat.

La pénurie de bois de pin, coupé sans discernement et ravagé par des incendies répétées, amena le déclin des moulins de la rivière à Mars et de Saint-Alexis. Favorisé par un site exceptionnel, par les ruptures de pente sur les rivières du Moulin et Chicoutimi, et aussi par la proximité d'un immense bassin forestier au sud, le poste de Chicoutimi prit la relève en 1842. C'est Peter McLeod, que l'on peut à juste titre considérer comme l'un des fondateurs de Chicoutimi, qui fut à l'origine de cette nouvelle ère. Il bâtit une scierie à Rivière-du-Moulin en 1842, avant d'en construire une seconde, quelques années plus tard, au droit du premier rapide sur la rivière Chicoutimi, juste en haut du bassin.

Peu de temps après, William Price s'associa à Peter McLeod à qui il fournissait déjà des capitaux depuis un certain temps. En 1851, les affaires étaient fort prospères au point qu'une vingtaine de bâtiments partaient chaque année pour l'Europe chargés de madriers. Par ailleurs, de nombreuses goélettes, transportant des planches, faisaient la navette entre le Saguenay et les paroisses du bas du fleuve.

Avec la construction d'une glissoire de plus d'un mille de long sur la Petite Décharge, les chantiers ont pu atteindre le lac Saint-Jean à compter de 1860. Dès 1868, Price avait ses scieries dans le secteur de la rivière Péribonka. Mais si les chantiers ont contribué à l'ouverture de la région, ils n'ont guère favorisé une véritable colonisation. Croyons-en l'abbé François Pilote qui avait compté, en 1851, 17 moulins à scier dans les limites des paroisses de Chicoutimi et de Grande-Baie. Entre temps, quelques sociétés de colonisation avaient été fondées, notamment à Baie-Saint-Paul, à La Malbaie et à Québec, mais leur action n'eut guère de conséquences appréciables. Alors que le Saguenay a été ouvert «sous le signe de la hache», c'est sous le signe de la charrue que s'est effec-



Le moulin de la compagnie Price à Chicoutimi. (Canadian Illustrated News, septembre 1871)

tuée la colonisation du lac Saint-Jean. Mais il aura fallu attendre l'arrivée du curé Nicolas Tolentin Hébert et de son groupe.

L'œuvre de l'abbé Hébert s'inscrivait dans un vaste mouvement d'ensemble chargé de fournir des terres agricoles aux populations excédentaires des rives du Saint-Laurent.

En février 1849, le gouvernement de l'Union concédait à l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay le canton de Labarre et quelques terres en bordure du lac Saint-Jean à des conditions très favorables. Les membres de l'association avaient donné à l'abbé Hébert, de Saint-Pascal de Kamouraska, le titre bien significatif d'agent de leur association. Il en fut l'âme dirigeante. La mise en valeur des terres fut menée gaillardement sous l'impulsion du dynamique curé, si bien que la municipalité d'Hébertville vit officiellement le jour en mai 1859. En 1861, sa population était d'environ 500 personnes. Quant à l'abbé Hébert, il fut nommé curé de Kamouraska en 1852. Il devait y mourir en 1888 à l'âge

de 77 ans. Contrairement aux colonies du Haut-Saguenay, cette société établie à Hébertville se voulait avant tout une société de colonisation rurale, la coupe de bois n'étant qu'un supplément aidant à la subsistance pendant l'hiver.

La création d'Hébertville servit d'exemple, et, par la suite, un vaste mouvement de prise de possession des terres s'amorça. Première paroisse au bord du lac, Roberval fut fondée en 1860; Saint-Prime eut son premier prêtre résidant en 1871 alors que déjà, en 1870, la colonie naissante de Saint-Félicien (Rivière-à-l'Ours) comptait une vingtaine de familles. Les deux cantons agricoles de Normandin et d'Albanel furent ouverts en 1879. Les trappistes de Mistassini, qui ont joué un rôle si important dans le développement du secteur nord-ouest du lac, bâtirent leur monastère en 1892. Et trois ans plus tard, en 1895, le tour de la cuvette était bouclé et le cercle de la colonisation complet. Restait à le parfaire et à l'élargir.

Les hommes, le temps et l'histoire s'en chargeront. ■

LE BLEUET

La grande histoire d'un petit fruit

PAR JEANNINE OUELLET

Qu'il s'agisse de cette plante à fleurs bleues très commune dans les blés, de la famille des composées, à laquelle on donne aussi l'appellation de barbeau ou de bluets ou de ces petits fruits comestibles de même couleur ou de la plante qui les produit, voilà trois éléments pour lesquels on a inventé le mot bleuets. Retraçons la grande histoire de cette petite baie bleue du Canada, le bleuets, qui en France a son cousin, la myrtille ou l'airelle.

En saison estivale, les autochtones consommaient les quelques vingt-quatre espèces de bleuets, rouges, bleus ou noirs, ou les séchaient ou bien les conservaient dans l'eau ou l'huile pour les manger hors saison. Ils variaient l'emploi de ces baies riches en vitamines et en minéraux qui jouèrent un rôle nutritif vital dans leur régime traditionnel. Nos ancêtres européens apprécièrent aussi les baies sauvages et confectionnèrent desserts, conserves, jus et vins. Encore aujourd'hui, nous aimons consommer de diverses façons ces minuscules fruits des plus savoureux.

De nombreuses bleuetières existent au Canada, ces terrains où abonde ce fruit à l'état sauvage ou en culture. Les bleuetières se sont même regroupés en association. On a aussi créé des usines de conditionnement du bleuets auxquelles on a attribué le nom de bleueteries. Vous avez sûrement rencontré, un jour, quelques chaleureux «Bleuets» nés au Lac-Saint-Jean.